

CC GRAND LIGUEILLOIS

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2013

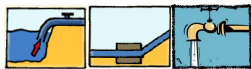
Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	5
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.6.	Eaux traitées.....	5
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013.....	5
1.6.2.	Production	6
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	6
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	7
1.6.5.	Autres volumes.....	7
1.6.6.	Volume consommé autorisé	7
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	7
2.	Tarifification de l'eau et recettes du service	8
2.1.	Modalités de tarification	8
2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	9
2.3.	Recettes	9
3.	Indicateurs de performance	10
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	10
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	12
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	12
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	12
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	12
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	13
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	13
4.	Financement des investissements	14
4.1.	Branchements en plomb.....	14
4.2.	Montants financiers (dépenses réalisées).....	14
4.3.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	14
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	15
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	15
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	16

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : CC GRAND LIGUEILLOIS
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : BOSSEE, BOURNAN, CIRAN, CIVRAY-SUR-ESVES, CUSSAY, ESVES-LE-MOUTIER, LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN, LE LOUROUX, LIGUEIL, LOUANS, MANTHELAN, MOUZAY, PAULMY, VARENNES, VOU

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : Veolia Eau
- Date de début de contrat : 01/01/2005
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2019

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **8 737** habitants au 31/12/2013 (8 641 au 31/12/2012).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **4 407** abonnés au 31/12/2013 (4 355 au 31/12/2012).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2010	Nombre total d'abonnés 31/12/2011	Nombre total d'abonnés 31/12/2012	Nombre total d'abonnés au 31/12/2013	Variation en %
BOSSEE	201	199	198	197	
BOURNAN	145	145	146	145	
CIRAN	219	214	216	220	
CIVRAY-SUR-ESVES	137	135	134	134	
CUSSAY	317	316	307	314	
ESVES-LE-MOUTIER	91	86	84	85	
LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	344	342	344	344	
LE LOUROUX	227	231	231	240	
LIGUEIL	1163	1147	1129	1137	
LOUANS	267	271	264	270	
MANTHELAN	673	676	665	677	
MOUZAY	225	223	220	222	
PAULMY	175	175	170	171	
VARENNES	116	115	116	117	
VOU	132	132	126	129	
Clients autres collectivités	5	5	5	5	
Total	4 437	4 412	4 355	4 407	1,2%

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,98 habitants/abonné au 31/12/2013 (1,98 habitants/abonné au 31/12/2012).

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

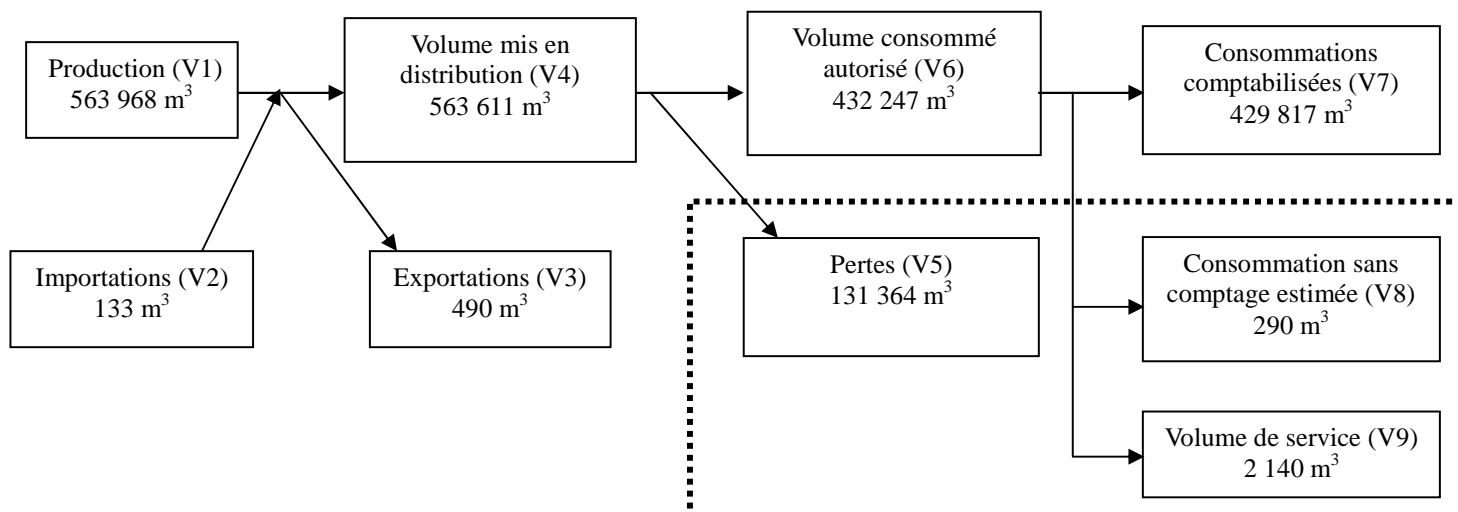


Le service public d'eau potable prélève 566 033 m³ pour l'exercice 2013 (533 232 m³ pour l'exercice 2012).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (m ³ /h)	Volume prélevé durant l'exercice 2011 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2012 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2013 en m ³	Variation des volumes prélevés en %
Chillois - Ligueil	Cénomancien	/	0	0	0	0
Les Perruches - Civray sur Esves	Cénomancien	12	83 304	72 215	74 229	2,8 %
Fonteny – Paulmy	Turonien	60	235 757	266 251	256 758	-3,6 %
Les Fontaines Blanches - La Chapelle Blanche St Martin	Turonien	19	45 096	44 412	37 623	-15,3 %
Les Foulons - Ligueil	Cénomancien	20	95 722	68 837	84 923	23,4 %
Le Sud du Bourg - Louans	Turonien	12	27 854	26 562	36 486	37,4 %
Le Grand Pont - Louans	Cénomancien	30	58 726	54 955	76 014	38,3 %
Total			546 459	533 232	566 033	6,2 %

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013



1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource et implantation	Volume produit durant l'exercice 2011 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2012 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2013 en m ³	Variation des volumes produits en %
Chillois - Ligueil	0	0	0	0
Les Perruches - Civray sur Esves	82 124	70 802	72 810	2,8
Fonteny – Paulmy	235 757	266 251	256 758	-3,6
Les Fontaines Blanches - La Chapelle Blanche St Martin	45 096	44 412	37 623	-15,3
Les Foulons - Ligueil	95 341	68 556	84 753	23,6
Le Sud du Bourg - Louans	27 854	26 562	36 486	37,4
Le Grand Pont - Louans	58 373	54 557	75 538	38,5
Total (V1)	544 545	531 140	563 968	6,2%

1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2011 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2012 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2013 en m ³	Variation des volumes achetés en %
SI FERRIERE LARCON	238	558	133	-76,2 %
SAINT SENOCH	303	1 577	0	-100,0 %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	541	2 135	133	-93,8%

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2011 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2012 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	397 590	398 611	429 817	
Abonnés non domestiques	0	0	0	
Total vendu aux abonnés (V₇)	397 590	398 611	429 817	7,8 %
SI FERRIER LARCON	4	6	0	
SIVOM de LOCHES	0	0	0	
SEPMES	832	83	113	
SIAEP Source de La Crossse	871	0	377	
Total vendu à d'autres services (V₃)	1 707	89	490	450,6%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement. Le volume vendu aux abonnés correspond donc au volume comptabilisé 365 jours.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 97,53 m³/abonné au 31/12/2013. (91,53 m³/abonné au 31/12/2012).

1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2012 en m ³ /an	Exercice 2013 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V₈)⁽¹⁾	1 130	290	-74,3%
Volume de service (V₉)⁽²⁾	1 995	2 140	7,3%

(1) Le volume consommation sans comptage correspond à la défense incendie.

(2) Le volume de service du réseau correspond aux purges, vidanges de biefs, nettoyage de réservoirs...

1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2012 en m ³ /an	Exercice 2013 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V₆)⁽¹⁾	401 736	432 247	7,6%

(1) Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés), du volume sans comptage et du volume du service du réseau.

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 458 kilomètres au 31/12/2013 (457 au 31/12/2012).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 9,62 abonnés/km au 31/12/2013 (9,53 abonnés/km au 31/12/2012).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2013 et 01/01/2014 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2013	Au 01/01/2014
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	54,24 €	55,32 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Consommation	0,5542 €/m ³	0,5653 €/m ³
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement y compris location du compteur	58,59 €	59,37 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Consommation	0,914 €/m ³	0,926 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,05 €/m ³	0,058 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,24 €/m ³	0,24 €/m ³

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2013 et au 01/01/2014 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture 120 m³ de la commune de LIGUEIL pour les années 2013 et 2014 (hors assainissement)

Facture type	Au 01/01/2013 en €	Au 01/01/2014 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	54,24	55,32	2%
Part proportionnelle	66,50	67,84	2%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	120,74	123,16	2%
Part du délégataire			
Part fixe annuelle	58,59	59,37	1,3%
Part proportionnelle	109,68	111,12	1,3%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	168,27	170,49	1,3%
Taxes et redevances			
Redevance H.T pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,00	6,96	16%
Redevance H.T de pollution domestique (Agence de l'Eau)	28,80	28,80	0%
Montant de la T.V.A	17,81	18,12	1,71%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	52,61	53,88	2,4%
Total	341,62	347,53	1,7%
Prix TTC au m³	2,85	2,90	1,8%

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

2.3. Recettes



Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2013 : 1 210 094 € (1 212 391 € au 31/12/2012 (redevances Agence de L'Eau incluses)).

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2013	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2013
Microbiologie	41	0	56	3
Paramètres physico-chimiques	39	0	50	1

Pour information :

- les 3 analyses bactériologiques non conformes ont été relevées à Ligueil le 11/04/13, à Civray sur Esves le 28/10/13 et à La Chapelle Blanche St Martin le 24/10/13. Les causes sont liées à un taux de chlore insuffisant. Des poses d'analyseurs de chlore en continu ainsi que des systèmes de rechloration sur le réseau sont nécessaire.
- l'analyse nitrates non conforme a été localisée le 24/09/13 à La Chapelle Blanche St Martin. Pour rappel, cette ressource est diluée avec celle de Fonteny et des Foulons pour réduire le taux de déséthylatrazine.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2012	Taux de conformité exercice 2013
Microbiologie (P101.1)	100%	94,6%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	98%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). **De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.**

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du

descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

	nombre de points	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)		
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	90

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2012	Exercice 2013
Rendement du réseau	75,4 %	76,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	2,41	2,59

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2013, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 0,8 m³/j/km (0,8 en 2012).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2013, l'indice linéaire des pertes est de 0,8 m³/j/km (0,8 en 2012).

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Au cours des 5 dernières années, 7,51 km de linéaire de réseau ont été renouvelés (5,23 km de 2008 à 2012).

Exercice	2009	2010	2011	2012	2013
Longueur du réseau de desserte en ml (hors adduction et hors branchements)	456 832	457 396	457 396	457 396	457 848
Linéaire total renouvelé en ml	42	236	2700	1871	2 657
Linéaire renouvelé en ml par la collectivité			2700	1171	2 342
Linéaire renouvelé en ml par le délégataire	42	236	0	700	315

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2013, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,33%** (0,23 en 2012).

Pour information, le linéaire total de canalisation fonte restant sur le territoire est de 118 720 mètres.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2013, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **63%** (60% en 2012).

Site	2013
Chillois (HS)	40 %
Civray/Esves	80 %
Fonteny - Paulmy	80 %
La Chapelle Blanche St Martin	40 %
Les Foulons - Ligueil	40 %
Louans n°1 et 2	80 %
Louans n°3	80 %

4. Financement des investissements

4.1. *Branchements en plomb*



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2012	Exercice 2013
Nombre total des branchements	4776	4 802
Nombre total de branchements en plomb en fin d'exercice précédent	206	192
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	14	12
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	192	180
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés dans l'année/nombre total de branchements de plomb en fin d'exercice précédent	6,8	6,2
% de branchements en plomb restants en fin d'année / nombre total de branchements	4	3,7

4.2. *Montants financiers (dépenses réalisées)*



	Exercice 2012	Exercice 2013
Montants financier HT des dépenses réalisées pendant le dernier exercice budgétaire	280 796 € 79	477 995 € 57

4.3. *Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice*



Programme de travaux AEP réalisé pour l'année 2013	Montants des travaux en € H.T
Réfection du réseau d'eau Rue Aristide Briand à LIGUEIL	435 769 € 85
Réfection du réseau d'eau rue Maquis d'Epéron et Serge Brunet à CUSSAY	
Réfection de réseau d'eau Rue François Rabelais à MANTHELAN	
Réfection du réseau d'eau Rue des jardins à LOUANS	
Réfection du réseau d'eau Hameau des Brouillères à BOSSEE	
Mise en service du by-pass au surpresseur de BOURNAN	
Travaux de sectorisation (Mise en place de débitmètres sur 12 tronçons du réseau AEP)	

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

L'année 2013, le service a reçu 15 demandes d'abandon de créances (11 pour l'exercice 2012).
946,20 € ont été abandonnés (494 € 25 pour l'exercice 2012).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2012	Exercice 2013
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	8 641	8 737
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2,85	2,9
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	94,6%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	98%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	—	90
P104.3	Rendement du réseau de distribution	75,4%	76,7%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,8	0,8
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,8	0,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,23%	0,33%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60%	63%